

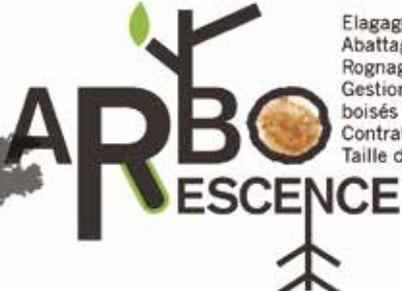
Bulletin
Municipal

N° 82

Cléry-saint-André

Janvier
2019

Le **Marché de Noël**
fait peau neuve!



Elagage
Abattage délicat
Rognage de souches
Gestion d'espaces boisés
Contrat de tonte
Taille de haie

Charles BAECHLER | Alexis RENARD
07 86 85 57 56 | 06 11 99 07 05
Au service de l'Arbre et du Jardin

arborescence.pjf@orange.fr
1428 bis rue plaine d'Azenne
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

SARL ANTONIO - CÉDRIC

COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - EPDM
DEMOUSSAGE
ISOLATION DE TOIT



RGE

Siège Social: 49, route de la Ferté - 45150 - JARGEAU | 12, rue de la Fontaine - 45370 - CLÉRY ST ANDRÉ

Tél/fax : 02.38.59.97.75 | 06.88.75.74.76
sarlantoniocedric.over.blog.com



architecte atelier d'AMH

CONSEILS
CONCEPTION
REALISATION
SENSIBILISATION

Atelier d'Architecture Marie Hubert
Architecte DE-HMONP
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
tél:06.73.79.78.10 - atelier.d.amh@gmail.com

BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél.02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE



Particuliers et Professionnels
> Parce que demain,
c'est déjà aujourd'hui.

> Votre assureur
à CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Julien PEGAUD
181, rue du Maréchal Foch
☎ 02 38 45 95 85



95%
d'assurés
satisfaits*



thélem > innove pour vous
assurances

* Extrait du baromètre satisfaction clients Thélem assurances, novembre 2017. N° orias 18 005 243

ATELIER JOSQUIN

MEUBLE ET DÉCORE VOTRE INTÉRIEUR.....

LE SAVOIR FAIRE TRADITIONNEL ET LE FABRIQUÉ EN FRANCE
A VOS MESURES ET SELON TOUS LES STYLES
(CLASSIQUE, CONTEMPORAIN, MODERNE...)

CUISINES - AGENCEMENTS - DRESSINGS - MEUBLES

DEVIS GRATUIT

ADRESSE :
14, ALLÉE DE LA BERGERIE
ZAC DE LA SALLE
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

@MAIL : ATELIER.JOSQUIN@GMAIL.COM

TÉL : 02.38.45.74.17 - 06.46.06.12.56

SITE WEB :
[HTTP://WWW.ATELIER-JOSQUIN.FR](http://www.atelier-josquin.fr)



Édito

Chères Cléricoises, chers Cléricois,

En ce début d'année 2019, je vous présente des vœux de santé, de joie à vous et vos familles. Au moment d'écrire ces lignes, en pleine manifestation de rues, je formule des vœux de sortie de crise pour notre pays et de paix sociale. Quelle que soit la légitimité des revendications exprimées, celles-ci doivent se faire dans le respect des institutions de la République.

Une pensée pour notre collègue Jean-Pierre Lefèbre conseiller municipal délégué, disparu trop tôt après avoir lutté courageusement contre la maladie. Sa disparition en novembre et celles de deux épouses de conseillers, investies dans la vie de la commune, nous ont profondément attristés.

Le travail des élus de proximité devient difficile. C'est en siégeant dans divers centres de décision que l'on peut raisonnablement faire entendre les projets de sa commune. Travail discret qui demande de la disponibilité et du temps. Ces dernières années, Cléry a eu sa part avec les aides du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Sologne Val Sud. Il vient de s'éteindre au 1er janvier 2019. A la même date, nous venons de rejoindre le Pays Loire Beauce. Nous pouvons faire confiance aux hommes et femmes qui siègent dans ce syndicat pour étudier avec bienveillance les dossiers que nous présenterons prochainement. Ces subventions sont nécessaires à l'investissement de nos communes et permettent d'équiper nos territoires. Sans elles, le Centre Technique Municipal, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le futur aménagement de la Place De Gaulle et bien d'autres réalisations plus anciennes n'auraient jamais vu le jour.

La Foire aux Pommes ensoleillée a connu une belle affluence. Je remercie toutes les associations, tous les bénévoles qui, le temps d'un week-end, de générations en générations, depuis 32 ans, donnent de leur temps pour que cette fête soit toujours réussie et agréable aux visiteurs. Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre participation active. Quelques individus sont venus ternir l'ambiance du Resto Foire en chapardant des victuailles, retrouvées plus tard dans des poubelles. C'est affligeant pour la centaine de bénévoles, enfants et parents réunis dans un but commun, celui d'animer le restaurant et générer des bénéfices entièrement reversés aux associations de nos écoles. Ces faits qualifiés de « mineurs » comme les dégradations répétitives d'équipements publics nous préoccupent cependant. Tout cela a un coût pour la collectivité.



Le personnel technique s'est approprié le nouveau Centre Technique Municipal aménagé rue du Stade, dans une moitié de l'ancienne friche industrielle. Ces travaux sont financés par des aides de l'Etat, de la Région, du Département et la revente des anciens Ateliers Municipaux de la Rue des Bordes à un artisan climaticien qui a choisi de s'installer dans notre commune. Après plusieurs années d'étude, nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette réalisation, sans charge au budget de fonctionnement. En mars, nous inviterons les riverains de la Place du Général De Gaulle à une réunion pour leur présenter les travaux d'aménagement qui débiteront au printemps.

Du 17 janvier au 16 février, notre commune fera l'objet du recensement de la population qui intervient tous les 5 ans. Le recensement est obligatoire. Je vous invite à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui seront pourvus d'une pièce d'identité attestant leur fonction. Ils vous proposeront, de préférence, une réponse par internet mais vous pourrez aussi répondre à ce questionnaire sur papier.

Bonne année à tous les Cléricois.

Le Maire,

Gérard CORGNAC.





50 Rue de la Batardière
45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
☎ 02.38.45.00.32

- ✓ Électricité générale
- ✓ Domotique, Interphonie
- ✓ Alarme intrusion, Vidéo surveillance
- ✓ Automatismes de portes & portails
- ✓ Électroménager, Télévision, Antenne
- ✓ Solaire, Photovoltaïque
- ✓ Climatisation



Entreprise
Mellado Patrick

37 rue du Village • 45370 Cléry Saint André
Tél, Fax : 02 38 45 93 08 • Mobile : 06 86 18 55 91
Siret : 433010168 RM 45 • N° TVA : FR7743301016800012 • APE : 4391 BZ

www.emp-toiture.fr
emp-toiture@hotmail.com



PLATRERIE – ISOLATION PLAQUES DE PLATRE

SASU

Pascal DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr



Certificat N° 121873

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 18 mars 2019

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Easyflyer - Orléans

Directrice de la publication :

Odile BOURGOIN

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Patrick Lebaupin,
JARP, Associations, Municipalité.

Dépôt légal : 1er trimestre 2019

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

Sommaire

■ Edito	P.3
■ Hommage	P.6
■ Travaux	P.7
<i>Centre technique municipal : Un projet exemplaire</i>	
<i>Le nouveau PLU est approuvé</i>	
<i>Un important programme de voirie réalisé en 2018</i>	
<i>Un nouveau visage pour le centre ville</i>	
<i>Riverains d'un cours d'eau ou d'un fossé, le rappel de vos droits et obligations</i>	
<i>Un parc pour continuer d'embellir notre coeur de village</i>	
■ Communication	P.12
<i>Conseil municipal des enfants 2018 - 2019</i>	
<i>Recensement de la population du 17 janvier au 16 février</i>	
■ Économie	P.13
<i>Au 101 : Un nouveau commerce au coeur de la ville!</i>	
<i>ITC I Take Care : Un service de conciergerie automobile créé par un Cléricois</i>	
<i>Transfert des services postaux</i>	
■ Retour en image	P.14
■ Vie scolaire	P.16
<i>Des fruits de Mareau-aux-Prés à la cantine</i>	
<i>La Municipalité finance les voyages des jeunes Cléricois</i>	
<i>Cléry honore ses sportifs</i>	
<i>11 Novembre : Une maquette réalisée par les enfants</i>	
<i>Quelle planète laisserons-nous à nos enfants...?</i>	
■ Ville durable	P.18
<i>2019 : Les économies d'énergie à l'honneur</i>	
<i>La Mairie veut également réduire ses consommations</i>	
<i>Les commerçants agissent aussi pour le développement durable</i>	
<i>Zoom : Les bons gestes au quotidien</i>	
■ Action sociale	P.20
<i>Repas des Aînés : le 23 mars</i>	
<i>Lutter contre la maladie : 2 belles mobilisations</i>	
<i>Petite enfance : Vers qui s'adresser pour trouver un mode de garde?</i>	
<i>Prendre soin de soi à tout âge</i>	
■ Culture	P.22
<i>Soirée cabaret "Avec Barbara" - De l'Écluse à Bobino</i>	
<i>Concours "Osez la Poésie"</i>	
<i>Concours d'écriture jeune public "Les Mots en Liberté"</i>	
■ Actus associatives	P.23
■ Droit d'expression	P.27
■ Dates à retenir	P.28





Nous n'oublierons pas Jean-Pierre Lefèbvre

Le 22 novembre 2018, la plupart des membres du conseil municipal et de nombreux cléricois et représentants associatifs étaient réunis à la Basilique Notre-Dame pour rendre un dernier hommage à Jean-Pierre Lefèbvre, conseiller municipal délégué, décédé le dimanche 18 novembre après un long combat face à la maladie. Ils venaient soutenir son épouse Martine, ses enfants et ses petits-enfants.

Jean-Pierre était conseiller municipal depuis 2001. Il s'était engagé dans la vie municipale auprès du maire Clément Oziel. Il s'investissait activement dans les travaux pour la commune, mais également pour l'Association foncière de remembrement qu'il présidait et qui était chargée d'assurer l'entretien des chemins et fossés. Jean-Pierre Lefèbvre était également vice-président du syndicat mixte d'aménagement de l'Ardoux, chargé de l'entretien du cours d'eau, et ancien membre du syndicat intercommunal de la Loire et de ses affluents. Aussi, fort de ses connaissances, il lui avait été confié la charge de conseiller municipal délégué à la Prévention des Risques Naturels et Technologiques suite aux inondations de 2016. Depuis de nombreux mois, il travaillait avec les services à la mise à jour de nos procédures internes de gestion des risques. Il avait conduit la mise à jour du fichier des personnes inondables et l'examen des conséquences de l'extension du périmètre de protection de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux.

Jean-Pierre était également attaché à la terre et au monde agricole. Il savait être à l'écoute des besoins des agriculteurs locaux et les relayer auprès de la municipalité. Il avait pour plaisir d'aider son gendre Laurent aux travaux des champs,

principalement lors des moissons qu'il n'aurait manqué pour rien au monde. Passionné également de vieilles machines, il collectionnait les spécimens anciens de tracteur ou d'automobile, qu'il restaurait et qu'il exposait chaque année, avec son association, lors de la fête de Saint-André ou de la fête du Pont. L'hiver dernier, il avait passé une matinée à planter quelques pieds de vignes dans le Clos Noah à l'arrière de la mairie, qu'il avait fait pousser patiemment dans son jardin magnifiquement entretenu, pour agrémenter cet espace public. Il avait le goût et la passion du travail bien fait.

Jean-Pierre était aussi une personne qui aimait écouter, servir, aider, accompagner des séniors, en un mot se rendre utile. Il adorait entonner la chansonnette et animer le repas des aînés. Il était membre du Centre Communal d'Action Sociale et a toujours essayé d'apporter du réconfort, particulièrement aux personnes isolées.

Jean-Pierre était un bénévole associatif très actif. Président du Cercle Albert de Mun et membre de l'association des amis de Cléry, du Groupement paroissial, de l'association des vieux tracteurs. C'était un pilier de la vie locale. Sa vie a été bien remplie et il est difficile de la retracer en quelques lignes.

C'est ce souvenir admiratif et ému que nous garderons de Jean-Pierre. Nos pensées attristées vont aussi à Martine, son épouse, à ses enfants et toute la famille.

Au revoir Jean-Pierre. Merci l'ami.

Le Maire,
Gérard CORGNAC.

Centre technique municipal : un projet exemplaire



Au vu de l'état du bâtiment, c'était une décision importante en 2016 pour les élus de préempter la friche de l'ancienne usine Sinclair Pharma pour faire échec au projet de casse automobile d'un investisseur francilien.

Cette action était nécessaire pour préserver le cadre de vie des habitants et la protection de la rivière et c'est à l'unanimité que le conseil municipal a décidé cette acquisition. Deux ans et demi d'études et de travaux ont cependant été nécessaires pour rénover une partie du site et lui redonner vie. Deux années au cours desquelles le site a continué de connaître des intrusions répétées et actes de vandalisme (tags, démolition, incendie) qu'il était urgent d'arrêter. Les services techniques ont finalement emmenagé début novembre dans leurs nouveaux locaux et les travaux d'aménagement d'une pépinière d'entreprise portés par la société Arborescence devraient débuter à la fin de l'hiver.

François Bonneau, le Président de la région Centre-Val de Loire, est venu en juillet pour visiter ce projet, exemplaire d'une reconversion intelligente d'une friche industrielle qui s'adapte aux besoins et

au tissu économique local. La Région a d'ailleurs validé, en décembre, une aide de 16 500 euros pour récompenser notre projet.

L'exemplarité du projet se trouve aussi du point de vue du financement. Ce nouveau centre technique n'aura que peu coûté aux Cléricois. Sur les 279 200 euros HT du projet, 148 200 euros (53 %) de subventions ont été obtenus (Etat, Région, Département). La commune a revendu pour 40 000 euros les 4600 m² de la friche qu'elle n'utilisait pas et qui accueilleront la pépinière. Enfin, pour rationaliser son patrimoine, la commune a revendu pour 75 000 euros ses anciens ateliers de la rue des bordes. Le coût net final pour la commune de ce nouveau centre technique ne s'élève donc qu'à 16 000 euros.

Surtout, nous avons la satisfaction d'obtenir un équipement performant pour nos équipes, remis aux normes et juste à côté de notre base de loisirs ce qui limitera les déplacements des agents. Un gain de temps... et de CO₂.

Le nouveau PLU est approuvé

Lors de sa réunion du 17 décembre 2018, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le nouveau plan local d'urbanisme pour les dix prochaines années. Quelques petits ajustements ont été réalisés pour tenir compte des observations des cléricois pendant l'enquête publique mais celle-ci fut plutôt consensuelle et le bureau d'études Parenthèses urbaines qui a souligné la rareté d'un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur, qui vient souligner la qualité du travail réalisé par les élus, de tous les groupes, pour imaginer le développement de la commune dans les prochaines années. Un développement que nous avons voulu mesuré et surtout respectueux de notre patrimoine et de nos paysages.

Le Plan local d'urbanisme approuvé va donc être transmis aux services de l'Etat et publié pour son entrée en vigueur début février 2019. D'ici là, les anciennes règles s'appliquent à tous les permis déposés. C'est également à cette date qu'entrera en vigueur le nouveau périmètre de protection des Monuments historiques : fini le rond arbitraire des 500 mètres et place à un tracé qui tient véritablement compte des caractéristiques du bâti et des vues sur la Basilique.

Vous pouvez dès à présent consulter le nouveau PLU en intégralité sur le site de la commune : www.clery-saint-andre.com



Un important programme de voirie réalisé en 2018



Nous avons finalisé la signalisation de la rue des Maisons Rouges, totalement reconstruite en 2017 en étroite collaboration avec notre syndicat d'eau et d'assainissement C3M (changement de la conduite d'eau potable et modernisation totale de la conduite d'eau usée). Nous avons aussi réalisé cette année la réfection complète de la rue Ephrem Lecoœur. Là encore, c'est le fruit d'une bonne coordination de nos deux collectivités qui a permis de traiter cette opération en une seule fois, limitant les nuisances pour les riverains et optimisant les coûts. En effet, avant d'engager la réfection d'une voirie la commune demande au syndicat de s'assurer de l'état des réseaux qui y sont enterrés. L'analyse réalisée avait démontré une corrosion importante de la conduite qu'il était donc pertinent de remplacer.

C'est pour cette même raison que nous avons en revanche dû retarder d'un an les travaux d'aménagement du Chemin des ruelles. En effet, les investigations du syndicat ont démontré des désordres importants, tant sur l'alimentation en eau potable que sur la canalisation des eaux usées. L'aménagement en enrobé du chemin devra donc attendre la finalisation des travaux du C3M.

Cet été, c'est en partenariat avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire que nous avons réalisé la réfection et l'élargissement de la route du Gué du Roi. Cet axe très emprunté n'avait plus une structure adaptée à son trafic. La communauté de communes également acceptée de



la déclarer « route d'intérêt communautaire ».

En décembre, les travaux de réalisation de la dernière portion de la rue des Hauts-Bergerêts ont été lancés pour obtenir enfin une liaison directe, sûre et de qualité entre le quartier de Saint-André et les écoles. La place des piétons est au centre des réflexions dans ce quartier et c'est pourquoi nous avons posé des barrières sur le sentier des Murailles afin de réserver la circulation sur ce chemin aux seuls piétons, cyclistes et aux quelques riverains.

Enfin, une partie de la rue du Hêtre et le chemin de la Mulière ont également bénéficié d'un revêtement neuf.



Riverains d'un cours d'eau ou d'un fossé, le rappel de vos droits et obligations



Etre propriétaire d'un cours d'eau offre des droits : le droit de pêche depuis sa propriété (sous réserve de disposer d'une carte de pêche) et le droit de prélever jusqu'à 1000 m³ par an dans le cours d'eau. Il faut néanmoins laisser un débit minimal à la rivière et respecter les éventuels arrêtés préfectoraux en période de sécheresse.

En contrepartie, il y a également un devoir : celui d'entretenir les berges et la partie du lit vous appartenant. Si la rivière

Un nouveau visage pour le centre ville

Après un été de travaux, la Rue du Maréchal Foch se pare de ses derniers atours.

Dans la continuité de l'aménagement réalisé sur le parvis de la Basilique, nous avons poursuivi l'embellissement de notre cœur de ville avec cette tranche de travaux réalisée de la rue du Cloître à l'auto-école. Chacun a pu apprécier les trottoirs élargis et rénovés qui facilitent l'accès aux commerces et mettent en valeur le patrimoine local. Les plantations réalisées en régie par les services techniques, dont trois magnifiques lauriers du Portugal qui fleuriront chaque printemps, viennent aérer l'espace.

La mairie est désormais accessible à tous les Cléricois, indépendamment de leur âge ou de leur handicap. Ce chantier n'aura pas été sans aléa : les pierres de taille des jardinières nous sont arrivées de la carrière avec 4 mois de retard et, suite à une erreur de relevé du géomètre, la rampe d'accessibilité de la mairie a dû être redessinée en cours de chantier. Mais les deux architectes ont réussi, tout en maintenant les coûts, à corriger harmonieusement l'ensemble pour offrir un beau parvis. La nouvelle porte bleue, conforme aux normes d'accessibilité, a été dessinée par l'artisan cléricois Etienne Colliaut. Nous avons hâte d'ac-

cueillir les premiers mariés qui sortiront sur ce nouveau parvis fleuri et accueillant.

Dans les prochaines semaines, la pose du panneau lumineux d'information, situé 84 Rue du Maréchal Foch, permettra de diffuser aux Cléricois des informations municipales et associatives en temps réel.

La municipalité souhaite poursuivre la rénovation de la rue en 2019 jusqu'à la rue des ruelles. Sur cette partie de la rue, outre la réfection des trottoirs, nous procéderons à la dépose des poteaux EDF situés sur le trottoir et à l'enfouissement des lignes électriques correspondantes. L'éclairage public sera également revu avec la pose de lanternes adaptées au cadre historique et équipées de LED, conformément aux objectifs d'économie d'énergie. Cette nouvelle tranche de travaux s'effectuera sans fermeture de la rue.



traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain; si elle délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire riverain.

Des interventions régulières sont attendues : entretenir la végétation, évacuer les bois morts et embâcles, retirer les déchets de toutes nature des abords de la rivière. Tout cela afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau et la prévention des inondations. S'agissant des fossés, les obligations sont les mêmes et leur bon entretien est primordial en cas de fortes pluies. Lors de travaux, il faut toujours maintenir en herbe une partie du fossé, afin qu'il conserve un rôle d'épuration de l'eau. Certains travaux en rivière doivent faire l'objet d'une demande

d'autorisation préalable (curage, enrochements, remblais, etc...). De même que le creusement, le remblaiement ou le recalibrage des fossés car ils sont susceptibles d'impacter fortement le cours d'eau en aval. Le **syndicat mixte de l'Ardoux (SMETABA)** dispose d'un technicien spécialiste des milieux aquatiques qui peut accompagner et conseiller les propriétaires sur l'entretien de leur portion de cours d'eau et les aider à choisir la bonne période des travaux afin de ne pas dégrader la vie aquatique et l'équilibre de la rivière.

► **Contact** : SMETABA - Antoine Etienne au 07 88 06 60 89. Le syndicat coordonne également des travaux sur plusieurs propriétés.



Un parc pour continuer d'embellir notre cœur de village

En discutant avec les habitants et les gens de passage, on peut mesurer que les très importants travaux qui ont été engagés par la municipalité changent l'image du bourg et de la commune. Depuis deux mandats, les élus successifs ont placé l'amélioration du cadre de vie de notre commune au cœur de leur projet d'urbanisme. Cette transformation se poursuit en 2019 dans le secteur de la rue de la Gare.

Nous avons souhaité rendre le bourg plus attractif et accueillant avec un objectif : soutenir l'activité commerciale. En effet, malgré une population de 3 500 habitants, notre tissu commercial cléricois demeure fragile. L'offre commerciale des communes alentours et de l'agglomération orléanaise est une concurrence forte. Cependant, la fréquentation de nos commerces locaux est indispensable à leur maintien. C'est pourquoi la création de terrasses, de stationnements plus aisés en zone bleue et l'élargissement et la mise en valeur des trottoirs ont été engagés. Parmi les effets obtenus, on peut se féliciter que la création de la Halle a ouvert la voie à la naissance d'une AMAP qui ramène, chaque vendredi soir, de nombreux Cléricois dans le centre bourg.

Conforter nos commerces et services médicaux

Pour pérenniser l'offre médicale, un point faible du département du Loiret, la commune et la communauté de communes se sont engagés dans la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire. Le lieu d'implantation n'avait pas fait l'unanimité, mais c'est bien la décision du Maire de Cléry-Saint-André de donner à l'intercommunalité un terrain dans l'angle de la place de Gaulle qui a rendu ce projet faisable. Un an après son ouverture, la MSP du Val d'Ardoux a montré son efficacité et elle attire véritablement de nouveaux praticiens. Une sage-femme et une opticienne envisagent de s'installer

en 2019 dans le local libéré du bureau de Poste. Avec la construction d'une nouvelle pharmacie moderne et accessible aux personnes à mobilité réduite, nous faisons de cet ensemble un pôle cohérent de services médicaux et paramédicaux pour l'ensemble du Val d'Ardoux.

Des jeux pour enfants

Concernant la Place de Gaulle, cet espace avait été laissé sans vocation précise depuis la démolition de l'ancienne gare. Rattrapé par l'urbanisation, il a fini par devenir un petit « poumon vert » aux abords immédiats du bourg. C'est pourquoi la municipalité a décidé de rendre l'ensemble de la place inconstructible dans le cadre de la révision du PLU.

De plus, pour renforcer ce rôle de poumon vert, la création d'un véritable parc urbain va être engagée : jeux pour enfants, tables de pique-nique, allées pour marcher ou faire son jogging, etc. L'objectif est de faire de cette place un endroit privilégié pour les familles, les aînés, les assistantes maternelles, mais aussi les touristes avec une vue imprenable sur la Basilique. Une grande pelouse sera conservée pour accueillir des manifestations associatives.

Le choix des aires de jeux s'inspirera des travaux du Conseil municipal d'enfants qui avaient mis en lumière les priorités



d'amélioration.

Pour que tous ces futurs usagers se sentent en pleine sécurité, il est nécessaire de limiter le trafic de véhicules dans le secteur. La rue de la Gare sera donc coupée sur une centaine de mètres : les automobilistes en transit devront emprunter la rue des Bordes ou la rue du Maréchal Foch. Seules les voitures se rendant au pôle médical ou dans les quelques habitations riveraines pourront accéder au parc.

Une ancienne ligne de chemin de fer

Les allées seront redéfinies pour faciliter la déambulation, mais également améliorer les liaisons cyclistes et piétonnes qui traversent cet espace. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer qui traversait l'espace et qui a laissé son nom à la « rue de la gare ». C'est en effet là que s'arrêtaient, jusqu'au milieu du XXe siècle, les tramways en provenance d'Orléans, de Neung-sur-Beuvron et de Blois. Une histoire que quelques vieilles cartes postales permettent de retracer et qui sera exposée dans le parc.

C'est ainsi que ce lieu, cher au cœur de cléricois, sera pérennisé dans son usage récréatif et aménagé pour le plus grand plaisir de tous.



Un financement mixte de l'opération

Le coût d'aménagement de la place (voiries, allées, espaces verts, éclairage public, jeux...) est estimé à environ 500 000 euros. La commune a pu bénéficier d'ores et déjà du soutien du Conseil départemental du Loiret (75 000 euros) et de la Région Centre-Val de Loire (175 000 euros).

Pour financer le solde, la commune a décidé de procéder à la vente de deux terrains à bâtir qu'elle possédait dans le fond du parc de l'hotel-restaurant la Villa des Bordes. Ces 1700 m² de terrains n'étaient à ce jour pas valorisés. Deux habitations verront donc le jour au sud de la Place, accessibles par l'allée du Docteur Delastre. Le bénéfice estimé de la revente de ces deux terrains permettra à la commune de financer l'essentiel de sa part du projet, sans recourir à l'endettement ni amputer sa capacité à investir sur d'autres projets pour la commune. Ceci s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée du patrimoine communal.



Conseil municipal des enfants 2018-2019



Le Conseil Municipal des Enfants est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté de la Municipalité.

L'élection du C ME permet aux jeunes élus d'être intermédiaires entre le Conseil municipal des adultes et les enfants de leur âge. Les jeunes élus prennent la parole et peuvent ainsi être acteurs de la vie de leur école, de leur quartier et plus généralement de Cléry-Saint-André.

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le samedi 10 novembre:

Cette année, les horaires et modalités du Conseil Municipal des Enfants ont évolué. Les réunions se déroulent désormais le samedi matin de 10h à 11h30, la fréquence est inchangée, une fois par mois. Les élus en classe de CM2 entament leur deuxième année de mandat : **CHEVRIER Gabriel, BOUCHER Jade, FRONTIN Nathan, GAUVIN Clara, GONNEAU Zoé, MOTHU Angéline** et **MÉRIAUD-MESKALDJI Léo**. Les sept nouveaux élus de l'école des Bergerêts sont : **BOULEGROUNE Nor, DIET Elena, PICART-DIANE Carl, LOBROT Morigane, MAISON Valentin, THEILLAY Ca-**

mille, DANTON Marianne, RIGAUD Jeanne et **THARAOU-JOSLIN Yanis**. Les deux nouveaux élus de l'école Notre-Dame sont : **BOURDERON-GOBELET Julie** et **COULANGES Iban**.

La première séance du Conseil Municipal des Enfants a pour objet d'élire le Président et le Vice-président du CME sur la période de l'année scolaire 2018 / 2019. Huit enfants ont présenté leur candidature et ont argumenté leur engagement et leur motivation devant l'ensemble des Conseillers. Le résultat du scrutin donne 5 voix à **THARAOU-JOSLIN Yanis** à égalité avec **MÉRIAUD-MESKALDJI Léo**. Les deux premiers candidats ont obtenu le même nombre de voix, alors s'applique le règlement démocratique, l'enfant le plus âgé est élu. **Léo MÉRIAUD-MESKALDJI** est élu Président et **Yanis THARAOU-JOSLIN** est élu Vice-président du Conseil Municipal d'Enfants.

Les jeunes élus choisissent de réaliser trois projets :

Samedi 8 décembre, lors de la 2ème réunion du CME, plusieurs projets sont choisis de façon collective. Suite à des échanges motivés, trois thèmes se dégagent des différentes propositions:

- La sécurité à vélo
- Le respect de l'environnement avec l'organisation d'une « journée propre »
- Un circuit « découverte de notre ville » qui serait proposé aux nouveaux élèves à Cléry-Saint-André.

Des groupes de travail sont formés pour que chaque enfant puisse travailler sur un thème qui l'intéresse.

Recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. **En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Au 101 : un nouveau commerce au cœur de ville !

En janvier, Jessica Maciel ouvre un bar à salade eco-responsable.

Naturopathe de métier, elle a exercé à Meung-Sur-Loire puis elle choisit, avec sa famille, d'habiter Cléry-Saint-André et de faire vivre son projet en proposant une alimentation bio, naturelle, saine. Le tout, "fait maison".

L'idée est de composer un menu personnalisé adapté aux besoins de santé ou aux désirs des clients. Des salades thématiques pour palier à des carences : salades pour diabétique, pour sportif, pour enfant, sans gluten, végétan ...

Soupes, tartes et sandwiches (Suédois notamment) seront également servis: ces préparations sont cuisinées "maison" avec des légumes de saison et à base de pains aux farines variées (maïs, sarrasin, épeautre...).

Un concept éco responsable : des récipients en verre, des

assiettes à base de bambous, tous les ustensiles sont recyclables et recyclés.

Le bar se veut un lieu de rencontres et d'échanges autour d'un cocktail de fruits, d'un verre de vin ou d'une boisson chaude. Pour animer cet espace de convivialité, Jessica Maciel annonce tout un programme de conférences sur l'alimentation, sur les médecines parallèles et d'animations musicales.

Jessica vous propose également une offre commerciale à emporter d'infusions à base de plantes ou de thé vert.

Sur la saison d'hiver : Ouverture de 11h à 20h / Sur la saison d'été : Ouverture de 11h à 22h

Vendredi et Samedi Ouverture Nocturne jusqu'à 2 h du matin

► Facebook : @au101.clery



ITC - I Take Care : un service de conciergerie automobile créé par un Cléricois

Après une expérience professionnelle chez un constructeur automobile premium et avec une expertise de plus de 25 ans reconnue par ses clients et les professionnels de l'automobile, le Cléricois Karim OUKACHA a choisi de créer un service de conciergerie automobile.

Le concept : la conciergerie automobile, aussi appelé "car caring" vise à répondre à tous les besoins des propriétaires de véhicules.

Une révision, un voyant allumé, un contrôle technique, un remplacement de pneus ou même un lavage... Le temps étant précieux, ITC propose de prendre en charge votre véhicule pour

réaliser la prestation de votre choix. Pour toute intervention, ITC s'occupe de tout, de la prise de rendez-vous avec le prestataire souhaité au convoyage aller-retour du véhicule depuis le domicile ou le lieu de travail. ITC offre également une gamme de lavages adaptés. Pour proposer une palette très large, le service de conciergerie s'appuie sur un réseau de partenaires de confiance.

Cette conciergerie intervient en Région Centre.

► Contacts : <https://itakecare.fr> - Tél. +33 (0) 6 37 84 44 82

► Facebook : @itc45



Transfert des services postaux

Depuis le 7 décembre 2018, vous pouvez retrouver les services essentiels de La Poste chez votre commerçant de proximité « l'Atelier d'Hélène ».

Installé au 90 rue du Maréchal Foch, l'Atelier d'Hélène accueille les Cléricois sur une plage hebdomadaire nettement plus étendue que l'ancien bureau de poste. Il est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30, mais aussi le dimanche de 9h à 12h30.

Alors que le groupe La Poste menaçait d'une nouvelle réduction des horaires du bureau de Cléry, cette solution a représenté une véritable opportunité de maintenir un accès souple et facile pour les Cléricois aux prestations de courrier et colis que propose La Poste.



Retour en images



Le **8 septembre** dernier, le **9e Forum des Associations** à rencontré son public. Une belle fréquentation, gage du dynamisme associatif local. Rendez-vous l'année prochaine!



Pour la **commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre**, un **spectacle de cabaret** de grande qualité, entre chanson et témoignages historiques, a eu lieu à l'espace Loire le **16 novembre**.



La commune a brillé par sa générosité et son engagement au profit du **Téléthon**! Les associations et acteurs locaux se sont mobilisés, nombreux et ce sont plus de 1900€ qui ont été ainsi récoltés pour aider la recherche. Merci à eux!

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale a proposé une **après-midi ludique** aux jeunes lecteurs le **10 octobre**.



C'est sous un soleil éclatant que s'est déroulé la **Foire aux Pommes les 20 & 21 octobre**. Cet événement phare rassemble chaque année des milliers de personnes durant tout le week-end.



Une belle rencontre autour d'un **atelier sculpture**, entre les accueillis de l'Arche des Souvenirs et la résidence Artistique "Charlotte de Savoie" en **novembre**.





Le nouveau marché de Noël a trouvé son public

15

Pour sa 5e édition, le marché de Noël a déployé ses ailes et changé d'envergure. Cette année, la municipalité et l'entente commerciale ont repositionné le marché de Noël un vendredi soir, en même temps que celui de l'école Notre-Dame. Ils ont aussi souhaité l'ouvrir plus largement à de nouveaux artisans et de nouvelles saveurs. Au total, une quarantaine d'exposants ont été rassemblés. L'AMAP, présente tous les vendredis soir sous la halle pour ses distributions, en a profité pour faire connaître ses produits et sa démarche. Elle proposait de gagner un panier garni par ses producteurs. Quelques talents locaux exposaient dans la Basilique et dans la Salle

Charlotte de Savoie. Le marché était ponctué de rendez-vous musicaux grâce à l'Harmonie de Cléry et aux élèves de l'école municipale de musique et de l'école Notre-Dame. Le temps d'une soirée, les cléricois ont eu l'occasion de réaliser leurs achats pour que des créations et des produits locaux se retrouvent au pied du sapin. Les associations de parents d'élèves et le foyer du collège proposaient aussi un étalage dont les bénéficiaires serviraient à financer des projets dans les différents établissements.



Des fruits de Mareau-aux-Prés à la cantine

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la commune de Cléry-Saint-André poursuit le développement de l'approvisionnement du restaurant scolaire en circuits courts. Après les légumes de la Ferme des Champs Moreau, le restaurant scolaire vient de mettre en place un nouveau partenariat avec les Vergers de Lanvier.

Angélique Parard, arboricultrice à Mareau-aux-Prés, va pouvoir désormais fournir des pommes et des poires cultivées localement aux élèves cléricois. Cette agricultrice est en « production fruitière intégrée », c'est-à-dire une méthode de culture qui cherche à développer autant que possible la lutte biologique, en stimulant la biodiversité animale et végétale avec des espaces réservoirs d'auxiliaires, en favorisant une taille respectueuse des arbres, dans l'objectif de limiter autant que possible le recours aux intrants et aux produits phyto-sanitaires.

La livraison à quelques kilomètres seulement du lieu de production permet de limiter la production de gaz à effets de serre. Enfin, le restaurant a mis en place un recyclage de tous les contenants qui sont rendus à l'arboricultrice pour réduire la production de déchets.



Une bonne discussion au départ entre le producteur et l'équipe de restauration permet de convenir à l'année des produits, du volume et du volet financier. L'agriculteur est ainsi assuré de commandes stables à un prix fixé à l'année.

En conclusion, ceci permet d'offrir des aliments de qualité, à un coût raisonnable, et de valoriser nos producteurs locaux.

La Municipalité finance les voyages des jeunes Cléricois

16

La commission scolaire s'est réunie le 13 décembre 2018 pour valider la participation financière de la commune de Cléry-Saint-André aux prochaines classes de découverte des enfants cléricois. En effet, la municipalité a fait le choix de soutenir financièrement les familles de la commune pour permettre à leurs enfants d'avoir accès à ces voyages.

Comme les années précédentes, la commune a renouvelé son soutien de 96 euros pour chaque enfant cléricois d'école élémentaire. 7 élèves de l'Ecole Notre-Dame partiront en voyage en An-

gleterre, et 49 élèves de l'école des Bergerêts iront en Normandie pour une classe d'immersion en langue anglaise. La commune financera également 90 % du coût d'un stage de poney pour les élèves d'une classe de CM1 de l'école des Bergerêts.

Enfin, la commune a décidé de participer exceptionnellement au financement des voyages des collégiens qui iront à Angleterre et à Rome. L'aide a été fixée par la commission scolaire à 50 euros par jeune cléricois.

Cléry honore ses sportifs



Le 8 décembre dernier, la municipalité organisait la traditionnelle cérémonie des « Trophées sportifs » qui met chaque année à l'honneur les sportifs cléricois ayant réalisé des performances sportives importantes, mais également les bénévoles associatifs. Cette année l'AASC Qwan-kido et le Moto-Club de Saint-André ont vu certains de leurs licenciés devenir champions et/ou vice-champions de France. La municipalité a égale-

ment souhaité honorer Héloïse Pasquet, jeune kayakiste cléricoise licenciée au Canoé-Kayak Dunois de Châteaudun, qui est devenue vice-championne de France en catégorie minime. Enfin, Mickael Bouchetal, encadrant à l'AAS Football Cléry-Mareau a été récompensé pour avoir obtenu son brevet de moniteur et pour son implication dans le développement du football féminin. Les élus leur adressent leur plus grand bravo et leur souhaitent beaucoup de réussite pour la saison à venir.

Également récompensés :

Motocross Saint-André : Vice-champion de France - **Franck Hume** / Médaille de Bronze Ligue du Centre - **Maxime Verger**
AASC Qwan Ki Do : Champion de France - **Téo Brigand, Ethan Tilki, Sébastien Brigand**. Vice-Champion de France - **Lou Penin, Romain Letort, Léo Bremond, Yannick Lepon**. Médaille de Bronze - **Auriane Tilki, Léa Brigand, Rose Juvençon**

11 Novembre : Une maquette réalisée par les enfants

Afin de sensibiliser les enfants de CE2, CM1 et CM2 au Centenaire de la Grande Guerre, l'équipe d'animation leur a proposé de réaliser pendant les temps périscolaires une maquette du front et des tranchées. Après avoir visionné une émission pédagogique sur le conflit, les enfants se sont attaqués à la réalisation des chars et avions ainsi que d'une réplique d'un champs de bataille sous la supervision des animateurs Yoan Rolland et Élisabeth Dubois.

Au total, six séances auront été nécessaires à la création de cette imposante maquette qui a constitué une des pièces maîtresses de l'exposition relative à cette commémoration proposée durant tout le mois de novembre à l'accueil de la Mairie.



« Quelle planète laisserons-nous à nos enfants, mais aussi quels enfants laisserons-nous à la planète ? » Pierre Rabhi

Recycler, protéger l'environnement, susciter l'émerveillement, sensibiliser aux gestes simples, profiter des belles choses...



Les élèves de l'école Notre-Dame poursuivent leurs actions de recyclage (piles, ampoules, gourdes de compotes, bouchons, crayons et stylos) cette année encore. C'est au quotidien que nous devons acquérir de bons réflexes citoyens. Depuis 2016, nous récupérons, trions et aidons au recyclage. Ces gestes simples doivent être poursuivis hors des hauts murs de l'école, pour contribuer à la protection de notre planète si fragile !

En lien avec notre projet d'année « **S'ouvrir au Monde** », et pour donner du sens au partenariat avec Cambridge English, les élèves de CM1 CM2 partiront du 1er au 5 avril à la découverte de Londres ! Ce projet permettra à chaque enfant de vivre l'anglais et de découvrir cette capitale, riche en histoire et en culture. A l'heure actuelle, les enfants concernés oscillent entre stress et engouement ! Les 3 autres classes de l'école réaliseront elles aussi des projets autour de ce thème très porteur.

Quels enfants laisserons-nous à la planète ? L'éducation à la relation et l'apprentissage du « vivre ensemble » doivent être une priorité. L'école est une micro société où chacun doit trouver sa place, et apprendre à réagir de manière raisonnée aux événements qui arrivent. Le personnel de l'école a été en début d'année formé autour de l'EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle), thème largement soutenu par l'Enseignement Catholique depuis quelques années. Il s'agit

d'apprendre la relation, l'estime de soi et la confiance en soi. C'est aussi un partenariat avec les familles et l'association des parents d'élèves (APEL). Un programme à lisser sur plusieurs années, pour que chacun apprenne à prendre sa place sans léser son voisin.



Du 4 au 9 février 2019 aura lieu **la semaine du réenchantement** de l'école : partager, écouter, prendre soin, s'ouvrir, s'engager, témoigner... Autant de thèmes à faire vivre dans les établissements catholiques et à ancrer dans le temps !

Quelques dates importantes d'ici la fin de l'année scolaire à l'école Notre-Dame : les Portes

Ouvertes le vendredi 26 avril à partir de 16h30 et la kermesse de l'école, le samedi 29 juin. Venez nombreux !

Ecole Notre Dame - Etablissement Catholique d'Enseignement 2, passage Chanoine Roger Cachon - 45370 Cléry-St-André
www.ecole-nd-clery.fr - contact@ecole-nd-clery.fr
06 79 23 58 88

Ecole Notre-Dame : ouverture des inscriptions

Les inscriptions à l'école Notre-Dame ont débuté. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec le chef d'établissement de l'école, Frédéric Flaud au 06 79 23 58 88 ou par mail (contact@ecole-nd-clery.fr).





2019 : Les économies d'énergie à l'honneur

La commune de Cléry, inscrite dans une démarche de développement durable, vous propose plusieurs actions pour réduire vos dépenses énergétiques.



► Le Défi «Familles à Énergie Positive»

Le défi « Familles à Énergie Positive » est un concours d'économies d'énergie dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Sous la houlette d'un « capitaine » formé par l'ADIL-Espace Info Energie du Loiret, les familles participantes vont tenter de réaliser 8% d'économies d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements domestiques...) sur la durée du défi du 1er décembre 2018 au 30 avril 2019.

Le but est également de sensibiliser aux enjeux du changement climatique mais aussi de créer du lien entre les habitants au travers des rencontres et échanges entre les équipes participantes.

Si vous n'avez pas participé cette année, préparez-vous à rejoindre une équipe dès l'hiver prochain. Les familles participantes réalisent en moyenne 200€ d'économie sur leur facture d'énergie.

► Balades thermographiques

Le mercredi 10 ou jeudi 16 janvier 2019 (dates à confirmer selon les conditions climatiques), une balade thermographique sera organisée dans les rues de Cléry.

L'analyse thermographique permet de détecter les fuites de chaleur dans les logements grâce à une caméra infrarouge.

Muni d'une caméra thermique, un conseiller de l'ADIL Espace Info énergie se baladera dans Cléry avec les habitants et visualisera les façades des maisons afin de mettre en évidence les défauts d'isolation.

Après la balade, une réunion en salle du conseil est prévue pour visualiser les clichés thermographiques de maisons présentant des particularités intéressantes. C'est un temps d'échanges sur le principe de la thermographie, les solutions techniques et les aides financières existantes.

► Semaine du Développement Durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, fixée du 29 mai 2019 au 11 juin 2019, une exposition sur les éco gestes sera visible dans la salle du conseil municipal.

La mairie veut également réduire ses consommations



Depuis plusieurs mois, la commune de Cléry-Saint-André est accompagnée par un technicien de l'ADIL-Espace Info Energie pour l'aider à réduire ses propres consommations. Une analyse détaillée bâtiment par bâtiment, mais également de tout l'éclairage public, est réalisée au cours de la première année pour mieux connaître les consommations de nos différents sites et identifier les travaux nécessaires. Parfois, améliorer quelques réglages du système de chauffage suffit réaliser des économies substantielles. Un bilan d'étape sera organisé au printemps 2019 et présenté aux cléricois.



Les commerçants et les artisans agissent aussi pour le développement durable

En 2018, trois commerçants cléricois ont été primés par le Pays Loire Beauce dans le cadre des « Eco défis des commerçants » et se sont vu remettre un label pour les actions conduites au sein de son commerce.

Le principe : les artisans et commerçants du territoire sont invités à relever, dans leur entreprise, au moins 3 défis choisis par eux-mêmes parmi les thématiques de la prévention et la gestion des déchets, des économies d'énergie, de l'eau, des transports ou encore des éco-produits.

Cette opération gratuite vise à valoriser, par la délivrance d'un label, les entreprises qui s'engagent dans des actions concrètes en faveur de l'environnement. Dès leur inscription, un premier rendez-vous avec la conseillère technique de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret (CMA) permet de cibler les défis les plus adaptés à leur activité. Puis, tout au long de la démarche, les entreprises volontaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la CMA et du Pays Loire Beauce, pour les conseiller dans la mise en œuvre d'actions simples et efficaces pour la préservation de l'environnement.

Les entrepreneurs ont apprécié la démarche qui permet d'améliorer l'image de leur entreprise auprès de leur clientèle, de profiter d'une plus grande visibilité, et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour que les défis soient de véritables sources d'économies pour l'entreprise.

Cette année à Cléry-Saint-André, les lauréats sont Maryse Montigny Coiffure (rue de la Perrière), le salon Beauté Naturelle et le fleuriste l'Atelier d'Hélène (rue du Maréchal Foch). Pour ce dernier, le label obtenu vient récompenser le tri de ses déchets, l'installation d'éclairages LED, la limitation de la

distribution de sacs ou encore la réduction des consommations d'eau pour l'arrosage. Surtout, son travail avec des producteurs locaux de fleurs et son respect des fleurs de saison ont été reconnus, de même que sa démarche de consigne de certains emballages qui permet de limiter la production des déchets.

Le salon de beauté a pour sa part été primé pour son usage de produit éco-labellisés et la réduction de ses consommation par des éclairages LED ou la mise en place de programmeurs sur plusieurs appareils. Enfin, la coiffeuse a valorisé le tri de ses déchets, le réemploi de ses cartons, ou la réduction de ses consommations d'eau.

Tous les artisans et commerçants peuvent rejoindre la démarche et tenter d'obtenir le label. Informations : Amélie LIVINAL, Chargée de développement à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret - Tél. 02 38 65 40 16



Zoom: les bons gestes au quotidien (source ADEME)

L'éclairage représente 10 à 15% de la facture d'électricité. En moyenne, chaque ménage français a chez soi 25 points lumineux, renouvelle 3 ampoules par an et consomme entre 325 et 450Kwh par an pour s'éclairer. Impossible de se passer de la lumière, mais diminuer sa consommation d'électricité, c'est facile ! C'est surtout une question de comportement, parfois une affaire d'équipement. Alors comment agir ?

- Pensez à éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce
- Profitez de la lumière naturelle, privilégiez des murs clairs
- Bannissez le suréclairage et préférez l'éclairage direct pour lire, cuisiner, bricoler
- Utilisez des abat-jours clairs pour plus de luminosité
- Dépoussiérez régulièrement vos lampes et luminaires
- Ne laissez pas les appareils ou veilles allumés en permanence





Repas des aînés : le 23 mars 2019

L'année 2018 restera marquée par la disparition de notre collègue et ami Jean-Pierre Lefèbvre, membre de la commission et engagé depuis plus de 30 ans dans les instances sociales. Nous garderons de lui sa bonne humeur, son rire qu'il aimait tant faire partager en animant le repas des aînés. A cette peine, s'ajoute celle de Nelly ZONCA, femme discrète qui a toujours porté son aide à la commission pour distribuer les "colis" auprès

des aînés qui ne pouvaient se déplacer. Nous penserons assurément à eux lors de notre prochain rendez vous.

La municipalité et la commission action sociale inviteront tous les aînés le samedi 23 mars 2019 à 12 h à l'Espace Loire pour le traditionnel repas qui sera agrémenté cette année d'une surprise : un show chanté et dansé à découvrir.

20

Lutte contre la maladie, deux belles mobilisations

Les 5 et 6 octobre dernier, les élus de la commission Action sociale organisait une collecte de fonds au profit de la Ligue contre le Cancer. Cette action qui s'intégrait dans le cadre d'Octobre Rose permet chaque année d'attirer l'attention sur le cancer, et en particulier le cancer du sein qui tue chaque année près de 12 000 femmes. Octobre rose est donc l'occasion de rappeler l'importance du dépistage régulier : seulement 1 femme sur 2 réalise actuellement le dépistage gratuit lorsqu'elle y est invitée.

La collecte de fonds auprès des Cléricois a permis de rapporter 165 euros qui ont été versés à la Ligue pour financer la recherche. La seconde mobilisation s'est étalée sur plusieurs semaines d'octobre à jusqu'au 9 décembre. Il s'agissait du Téléthon. Cette année, la commission Vie Associative qui coordonne cette action a souhaité proposer aux associations une nouvelle organisation : remplacer le « village du Téléthon » qui concentrait toutes les actions sur une seule journée, en une succession d'actions diversifiées et étalées sur deux mois. Cela a permis à plusieurs nouvelles associations de rejoindre le mouvement. Pour les cléricois, l'offre était importante : des initia-

tions à la danse et au Fitness, des ventes d'objets décoratifs, une vente de pâtisseries et barbe-à-papa, un spectacle d'hypnose, un show humoristique, un tournoi de tennis de table, deux concours de belote... Avec 1949 euros collectés, cette nouvelle organisation a réussi à augmenter les recettes tout en mobilisant moins les bénévoles et en s'ouvrant à de nouveaux donateurs. L'objectif de 2019 sera de mobiliser de nouvelles associations participantes pour permettre d'augmenter encore davantage la collecte au profit du Téléthon.



Petite enfance, vers qui s'adresser pour trouver un mode de garde ?

La commune de Cléry-Saint-André n'accueille pas à ce jour de mode de garde collectif (crèche, MAM...). Aussi, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis chez des assistantes maternelles. Deux structures existent pour aider les parents à trouver des modes de garde.

Le Relais Petite Enfance

Tout d'abord, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire met à disposition des familles un « Relais Petite Enfance ». Ce service public a pour objectif d'informer en toute indépendance les parents sur leurs droits et les modes de garde existants sur le territoire de la communauté de communes. Il tient à jour la liste des assistantes maternelles et peut aider les familles dans leurs relations d'employeur avec leur assistante maternelle. Si le siège est à Baule (02 38 44 48 74), une des intervenants du RAM réalise des permanences à Cléry-Saint-André chaque jeudi après midi à Cléry-Saint-André et sur rendez-vous (06 80 44 12 27 - ram.val.ardoux@cctertesduvalde Loire.fr).

Le Relais Petite Enfance assure également tout un volet de conseil et de services aux assistantes maternelles. Il leur propose notamment un temps collectif deux matinées par mois où

des activités sont organisées pour tous les enfants accueillis. Certaines assistantes maternelles sont également réunies au sein de l'association « Les Calinoux ». La municipalité leur apporte un soutien important en mettant à disposition une salle deux matinées par semaine pour y organiser des temps collectifs.

La Crèche Familiale des Marmousets

Pour les parents qui ne voudraient pas assurer la relation de particulier-employeur, il est également possible de se tourner vers la Crèche Familiale des Marmousets. Dotée d'une éducatrice de jeunes enfants, une infirmière et d'une auxiliaire de puériculture, la crèche emploie 21 assistantes maternelles. Elles leur proposent également des temps collectifs au sein des locaux de la crèche, situés dans la cour de la mairie. Des visites hebdomadaires sont réalisées chez les assistantes maternelles pour assurer un suivi global des enfants. Pour plus de renseignements : 02 38 45 76 56 ou crechemarmousets@orange.fr.

Prendre soin de soi à tout âge

La commission action sociale a souhaité cette année mettre l'accent sur le bien-être en organisant plusieurs actions au cours du dernier semestre. Elles se poursuivront en 2019.



Tout d'abord le 8 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, la commission a invité Christel Chantelle, nutritionniste à la Maison de santé pluridisciplinaire du Val d'Ardoux, pour animer une conférence à destination des seniors. Sur le thème "je suis un retraité et souhaite préserver ma santé", une trentaine de participants ont pu échanger et recevoir des conseils sur l'adaptation de l'alimentation à l'évolution des besoins liée à l'âge.

Atelier cuisine avec une nutritionniste

Le 29 octobre, une seconde conférence était organisée cette fois à destination des adolescents, un public particulièrement sensible au trouble de l'alimentation. Consciente que le format « conférence » n'est pas toujours le plus adapté aux jeunes, la Commission avait fait le choix d'une seconde intervention dans le cadre du Pass'Jeune. C'est réuni dans le cadre d'un atelier cuisine ludique

qu'une quinzaine d'adolescents ont ainsi pu bénéficier de conseils adaptés. Une action qui a été appréciée de tous.

Enfin, le 3 décembre, la commission Action sociale et la MSA proposaient une initiation à la sophrologie, dispensée par Geneviève Deleporte, sophrologue rue de Saint-André. Cette technique de relaxation, qui consiste à détendre le corps pour apaiser l'esprit a attiré pas moins de 33 personnes. 25 d'entre eux se retrouvent à partir du 14 janvier prochain, les lundi après midi, pour prolonger l'initiation.

Découvrir la Maladie de Lyme

Au premier semestre 2019, la commission mettra en lumière la Maladie de Lyme, une infection transmise par les piqûres de tiques et qui peut avoir des conséquences potentiellement très graves. Les personnes les plus à risques sont les forestiers, les agriculteurs, les randonneurs et globalement les personnes qui pratiquent une activité régulière en milieu naturel (chasse, pêche, ramassage des champignons...).



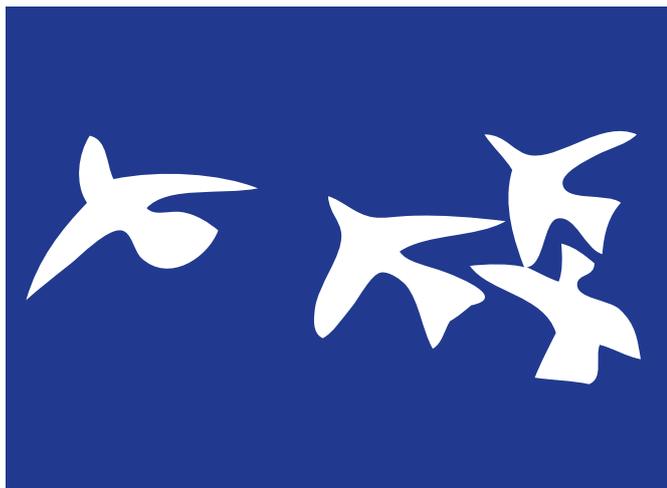
Soirée cabaret «Avec Barbara» De l'Écluse à Bobino

► SAMEDI 2 FÉVRIER - 20H30 - ESPACE LOIRE

Pour la désormais traditionnelle soirée Cabaret, venez redécouvrir la Barbara des années 1958 à 1968. Un récital piano/voix, entièrement consacré à la chanteuse Barbara. Comme un hommage à la longue dame brune. Des chansons que l'on a tous au coin de l'oreille, mais aussi des textes peu connus du grand public, où la mélancolie et l'espièglerie de Barbara apparaissent comme une évidence avec Brigitte LECOQ. Un spectacle qui fait l'unanimité du public et des médias.



22



Concours *Osez la Poésie*

► SAMEDI 16 MARS - 20H - ESPACE LOIRE

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, La commission Culture de Cléry-Saint-André et la médiathèque de Mareau-aux-Prés vous donnent rendez-vous en 2019 pour un concours de poésie. Cette année, pas de cadre imposé, les poètes de tous âges composeront dans une forme et un thème libre. Les poésies sont à remettre jusqu'au 11 février 2019 à l'accueil de la mairie de Cléry-Saint-André ou à la Médiathèque de Mareau-Aux-Prés.

Une soirée de remise des prix, animée par des artistes musiciens des écoles de musique locales, sera organisée le samedi 16 mars 2019 à l'Espace Loire de Cléry-Saint-André. Deux prix seront décernés : un pour la poésie classique et un pour la poésie en vers libres.



Concours d'écriture jeune public *Les mots en liberté*

► SAMEDI 27 AVRIL - 20H30 - ESPACE LOIRE

Après le succès de l'édition 2018, la commission Culture renouvelle cette année, en partenariat avec la région Centre Val de Loire et la Communauté de communes, un concours d'écriture à destination des collégiens pour révéler les artistes en herbe. Un jury composé d'élus et d'enseignants sélectionnera les meilleures nouvelles qui feront l'objet d'une remise des prix à l'Espace Loire de Cléry-Saint-André le 27 avril 2019 avec Virginie Donnart, artiste de la compagnie Jeux de Vilains, de Lailly-en-Val, qui mettra en scène les plus beaux textes. Remise des textes jusqu'au vendredi 15 mars 2019.

30 ans et 106 adhérents

Un anniversaire marquant pour la Section Randonnée Pédestre de l'AASC.



Le 9 novembre dernier, entre rythmes joyeux (merci à l'Harmonie de Cléry), multiples souvenirs et gâteau géant (orné du logo dessiné en 1997 par les écoliers des Bergerêts), la « Rando » fêtait ses 30 ans.

Avant le repas festif et gourmand, la présidente a retracé l'historique des engagements du club, participation à la création des circuits, de l'arboretum « des Prés de la Salle », l'entretien du balisage des sentiers. Elle a fait le bilan des activités de l'association affiliée à la Fédération Française de Randonnée : parcours variés chaque mardi et mercredi, certains jeudis et week-ends et séjours-découvertes des plus beaux paysages de France (et d'ailleurs).

Des fourmis dans les jambes ?

Venez rejoindre nos projets pour 2019...

Contact: S.Boissay-Lelait 06 88 36 97 16
clery-rando.aas@laposte.net

AASC Boules Lyonnaises

Depuis septembre les concours ont repris et nos joueurs s'entraînent actuellement sur nos deux terrains couverts du stade municipal. Huit nouveaux joueurs dont une femme nous ont rejoints pour cette nouvelle saison 2018 2019.

Dates des concours à retenir pour 2019 :

5 mai : éliminatoire double 3^{ème} et 4^{ème} division

25 mai : gentleman

26 mai : 32 doublettes propagande TD

Ces 3 compétitions se dérouleront sur les terrains du mail.

Merci aux 72 participants qui ont contribué au succès de notre concours de belote du 11 novembre dernier. Le bénéfice sert à financer nos déplacements lors des concours qui sont pour la plupart hors département.

Celui ci sera reconduit l'année prochaine.



AASC Générale

Assemblée Générale
de l'A.A.S.C. le 8 février
2019 à 19h30 à l'espace
Ardoux.

En avant avec L'AAS Cléry Basket



Une nouvelle saison a été lancée avec notre participation au forum des associations et les 80 ans de l'AAS Cléry où nous avons pu faire une démonstration de basket handisport. Cette année, nous sommes heureux d'accueillir 20 licenciés supplémentaires.

Cette évolution marque l'investissement des bénévoles et nous motive plus pour développer le club avec la renaissance de Cléry Saint André dans les championnats séniors.

Aujourd'hui, le 3x3 se développe en club et un nouveau championnat se met en place avec un système de classement individuel (ranking) pour les joueurs, inspiré du tennis. Si vous êtes curieux de connaître cette nouvelle façon de pratiquer le basket, contactez-nous !!!

Du côté de l'espace Loire, nous vous attendons au gymnase les samedis pour encourager nos équipes.

Suivez-nous sur notre page FACEBOOK en tapant « AAS Cléry Basket » et dès 2019 sur notre site web remis à jour.



L'AAS Cléry vous attend, en plus des weekends de matchs, pour ses événements phares :

- La fête des enfants et la galette des rois (janvier 2019)
- Notre vide grenier intérieur/extérieur le 5 mai 2019
- Sortie OLB
- Notre tournoi nocturne de fin de saison (juin 2019)

Venez essayer sans obligation d'adhésion le basket et pourquoi pas rejoindre nos équipes en tant que joueurs ou bénévoles.

L'AAS Cléry Basket vous souhaite une bonne et heureuse année 2019

<https://clerybasket.sportsregions.fr>

clerybasket@gmail.com

Tél : 06 03 97 03 90 (A. Diet, président)

06 24 1445 00 (E. Boissay, secrétaire)



Orléans accueille la Coupe de France de QWAN KI DO !

Cette année, la Coupe de France de Qwan Ki Do se déroulera au complexe sportif Alain Fournier à Orléans la Source, le 09 mars 2019 à partir de 8h30.



Depuis le début de la saison, les compétiteurs de l'AASC Qwan Ki Do accompagné par leurs enseignants, s'entraînent assidûment à parfaire leur technique dans le respect de la méthode « QWAN KI DO », art martial Sino-Vietnamien.

L'objectif : la participation du club Cléricois à la Coupe Zone Centre qui aura lieu en Bretagne à Romillé le 02 février 2019, avec pour but, une ou plusieurs qualifications pour participer à la Coupe de France.

Dans tous les cas, le club de Qwan Ki Do Cléricois sera présent et participera à l'organisation de la Coupe de France de Qwan Ki Do. Nous invitons les habitants de la commune et des alentours, à venir découvrir la discipline « QWAN KI DO » le samedi 09 mars 2019 à Orléans la Source à partir de 8h30.

Programme de la Coupe de France : compétitions « technique, combats, armes, démo ».

Contacts et renseignements : qkdc.bureau@gmail.com

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE - ISOLATION
FAÏENCE - PLACOPLATRE

PASCAL RENARD

418, Rue du Moulin
45370 Cléry-Saint-André

Tél. 02 38 45 79 43

AASC Tennis de Table



Entre Loisir & Compétition

Bien que la saison ait repris depuis quelques mois, le club de Tennis de Table de Cléry St André vous accueille tous les mercredis et vendredis, entre 17h30 et 20h30, au gymnase du collège, pour des entrainements encadrés ou pour jouer librement avec les autres membres du club. Il est possible, selon l'envie, de jouer en loisir ou en compétition : nous avons des équipes qui évoluent à différents niveaux (départemental et régional). Que vous ayez 7 ou 77 ans (voire plus !), au féminin ou au masculin, nous vous accueillerons avec plaisir !

Bonne Ambiance & Convivialité

Chaque année, nous organisons des événements internes tels que des tournois ouverts à tous les licenciés et à leurs familles, pour faire connaissance et s'amuser autour de différents thèmes (tournoi du Téléthon dont les dons sont reversés intégralement au Téléthon ; tournoi de Noël, tournoi SandPaper...).

Du haut niveau à Cléry

En fin de saison, nous organisons notre Tournoi Annuel, de niveau National depuis quelques années, regroupant de nombreux joueurs de la région et d'ailleurs, qui sont classés dans le Top Français et nous offrent chaque année de belles performances. Il se déroulera le 1er et 2 Juin 2019 au gymnase du collège, avec buvette et présentation sur les réseaux sociaux.

Un club présent sur les réseaux sociaux

Pour suivre notre actualité, il suffit de se rendre sur notre Blog « <http://tennisdetableclery.over-blog.com/> », où toutes les informations utiles et pratiques sont présentes. Nous avons aussi une page Facebook « Cléry Ping » et nous créons pour notre Tournoi Annuel une page spéciale active.

Création-Accueil

Notre petit voyage à Toulouse-Carcassonne

Ce voyage s'est agréablement déroulé dans une ambiance sympathique. Nous avons pu découvrir le site de montage de l'impressionnant A 380 et fait la visite de l'A400M. Nous avons profité du charme de la « Ville Rose » et de ses principaux monuments.

Un autre jour a été consacré à la visite de l'imposante cité fortifiée de Carcassonne avec une promenade sur le canal du midi. Nous avons également apprécié la petite bastide médiévale de Mirepoix où nous avons notre hôtel. Nous attendons maintenant de statuer sur la destination de notre prochain voyage.

Notre prochain grand voyage :

Il a été présenté aux personnes intéressées début novembre et aura lieu du 20 au 27 mai. Il nous permettra de découvrir L'ISTRIE (nord de la CROATIE) : Cette destination promet d'être intéressante et agréable en allant à la découverte des petites villes et des paysages typiques des bords de l'Adriatique.

Si cette destination vous intéresse vous pouvez contacter :

Edda DI RAIMONDO : tél 06 16 57 48 89

Notre Assemblée générale du 25 janvier:

Nous vous donnons rendez-vous à notre AG le vendredi 25 janvier, 18h30 à l'Espace Loire afin de vous présenter le voyage en ISTRIE et nos différents projets pour 2019 : sortie d'une journée et petit voyage du mois de septembre. Elle se terminera comme d'habitude dans la convivialité autour du pot de l'amitié.



Autre activité :

Comme tous les ans nous avons participé au Marché de Noël à la Basilique et à Saint-André. Marché qui est également une occasion de nous rencontrer.

Pour tout renseignement concernant toutes nos activités contacter :

Jacqueline CHAMPION : tél 02 38 45 7070

Et pour la sortie d'une journée et le petit voyage de septembre :

Nicole VASSEUR : Tél 06 03 16 03 92



Les Calinoux

Tout d'abord, "Les Calinoux" sont heureux de vous adresser leurs vœux les plus sincères pour 2019 .

En Novembre, nous avons organisé notre journée nationale des Assistantes Maternelles au cours de laquelle les parents sont venus récupérer toutes les activités manuelles, réalisées depuis la rentrée de Septembre par leurs enfants, mais aussi soutenir notre profession.

En Décembre, nous avons préparé notre arbre de Noël. Nous offrons, à cette occasion, un spectacle aux enfants. A la fin de celui-ci, nous avons eu une agréable surprise. Celle du Père-Noël, chargé comme chaque année, de cadeaux qui ont ravis petits et grands. Nous avons donc fêté cela comme il se doit.

Maintenant, il est l'heure pour nous, de penser à notre VI-DE-GRENIER, en salle mais aussi en extérieur, qui aura lieu le Dimanche 3 mars 2019, de 8h à 18h - Espace Loire et Ardoux

► **Venez nombreux y vendre ou chiner !!!**

Enfin, si vous cherchez un mode de garde pour votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre, des places sont disponibles.

La Présidente, Laurence MERTON, 06-83-55-77-97



Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Nous espérons que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année dans un climat national que nous espérons apaisé au moment où vous lirez ces lignes.

En novembre, les services techniques ont intégré de nouveaux locaux sur l'ancienne friche Sinclair Pharma. Cet outil, très fonctionnel, leur permettra d'optimiser leur mission régulière de service public. Cette réalisation, financée intégralement par les subventions et la vente des locaux de la Rue des Bordes, ne pèsera pas sur le budget de la commune.

Le Marché de Noël s'est décliné sous une nouvelle formule : de nombreux exposants locaux, l'artisanat privilégié et des illuminations renouvelées.

Le projet de la Place de Gaulle va bientôt prendre forme; la mise en valeur de ce poumon vert central, en respect de nos engagements électoraux, constituera assurément un aménagement structurant pour tous les cléricois.

Notre équipe maintient sa ligne de conduite : réaliser des projets avec le souci constant de limiter le taux d'endettement de la commune et ne pas augmenter les impôts des citoyens. Maîtriser le budget, se projeter avec sérénité dans l'avenir et rester à l'écoute des attentes de nos administrés.

Nous vous souhaitons une belle année 2019, remplie de joie, santé, réussite et sérénité.

Vivre à Cléry-Saint-André

Un pouvoir vertical

En visitant le grand hangar bleu des services techniques, dans ce qui fut l'usine Sinclair Pharma, le regret nous a envahis : quelle belle salle de spectacle aurions-nous pu y installer, comparable à la Fabrique de Meung ou à la salle du Puits-Manu à Beaugency. Nous l'avions proposé...

En regardant les arbres coupés du parc des Bordes, bientôt remplacés par des pavillons, nous étions désolés. Pourquoi sacrifier la quiétude et l'harmonie de notre poumon vert ? Pas même pour en faire profiter nos anciens puisque notre proposition de leur construire en ce lieu des logements adaptés fut balayée sans être étudiée....

Devant les bâtiments de l'îlot Lebrun, à l'ombre de la Basilique, nous songions à la démarche que nous avons proposée pour étudier la faisabilité d'un accueil des pèlerins, d'un musée Louis XI, d'un espace de vente des produits locaux...

A chaque fois, la décision a été prise par le Maire et quelques personnes, sans concertation, sans dialogue, sans attention aux idées des autres. C'est une manière, très verticale, d'exercer le pouvoir.

Heureusement, la pression des élus communautaires nous a valu une Maison médicale neuve, au rebours du projet majoritaire qui voulait réhabiliter l'ancien bâtiment.

Ne faudrait-il pas que cela change dans le futur ?

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Toute l'équipe « Un Nouveau Souffle Pour Cléry » se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé, et de prospérité pour 2019.

Pour nous suivre :

www.clery-info.fr

www.twitter.com/bubenheimer

www.instagram.com/gregory_bubenheimer

www.facebook.com/gregory.bubenheimer

Pour nous joindre :

Tel : 06 86 53 27 24

Mail : unspc2020@gmail.com



Dates à retenir

JANVIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Mercredi	16	Balade thermographique	Municipalité	18h-20h30	Commune / Salle du Conseil
Jeudi	17	Scrap	SHOL	14h-17h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	18	Assemblée générale	AMAP	16h-00h	Espace Loire
Samedi	19	Galette	Cléry Son Histoire en Lumière		Espace Ardoux + Espace Loire
Dimanche	20	Saint Vincent	Confrérie vigneronne	8h-19h	Genêts d'Or
Lundi	21	Cours sophrologie	Municipalité	14h-16h	Dojo
Mardi	22	Spectacle musical	École des Bergerêts	18h30	Gymnase
Mardi	22	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Mercredi	23	Art floral	SHOL	20h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	25	Galette	Cyclo VTT	20h30-23h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	25	Assemblée générale	Création accueil	14h-01h	Espace Loire
Samedi	26	Assemblée générale	Comité des fêtes	journée	Espace Loire
Dimanche	27	Jeux de société	ABCD Parents d'élèves	journée	Espace Loire
Lundi	28	Cours sophrologie	Municipalité	14h-16h	Dojo
Jeudi	31	Don du sang	Etablissement Français du Sang	15h30-21h30	Espace Loire

FÉVRIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	2	Cabaret	CC Des Terres du Val de Loire	20h30	Espace Loire
Lundi	4	Atelier mémoire	MSA	14h-16h	Grande salle des Genêts d'Or
Lundi	4	Atelier sophrologie	MSA	14h-16h	Dojo
Jeudi	7	Scrap	SHOL	14h-17h	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	8	Assemblée Générale	AASC	19h30	Espace Ardoux
Dimanche	10	Puces couturières	Loisir détente	9h-17h	Espace Loire
Vendredi	15	Assemblée Générale	SHOL	20h	Espace Loire
Dimanche	17	Loto	Cercle Albert de Mun	13h30	Espace Loire
Samedi	23	Loto	AS Foot	18h00-3h	Espace Loire
Mardi	26	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite salle des Genêts d'Or

MARS

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Jeudi	7	Art floral	SHOL	20h	Petite salle des Genêts d'Or
Lundi	11	Atelier mémoire	MSA	14h-16h	Grande salle des Genêts d'Or
Jeudi	14	Scrap	SHOL	14h-16h	Petite salle des Genêts d'Or
Samedi	16	Concours de poésie	CC Des Terres du Val de Loire	20h	Espace Loire
Mardi	19	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Vendredi	22	Assemblée générale	Confrérie vigneronne	16h	Espace Ardoux
Samedi	23	Repas des Aînés	Municipalité	12h	Espace Loire
Vendredi	29	Printemps des poètes	CC Des Terres du Val de Loire	20h	Espace Loire

AVRIL

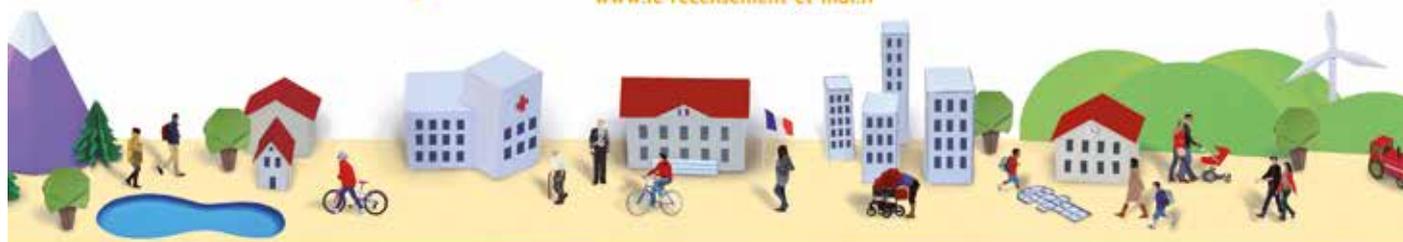
Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Lundi	1	Atelier mémoire	MSA	14h-16h	Grande salle des Genêts d'Or
Jeudi	4	Spectacle	Relais Assistante Maternelle CCTVL	8h-13h	Espace Loire
Jeudi	4	Don du sang	Etablissement Français du Sang	15h30-21h30	Espace Loire
Samedi	6	Assemblée générale départementale	SHOL	9h30	Espace Loire
Mardi	9	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite salle des Genêts d'Or
Dimanche	14	Assemblée générale	Anciens combattants du canton de Beaugency	10h	Espace Loire
Jeudi	25	Scrap	SHOL	14h-17h	Petite salle des Genêts d'Or
Samedi	27	concours écriture	CC Des Terres du Val de Loire	20h30	Espace Loire
Samedi	27	job dating	Relais Assistante Maternelle CCTVL	9h-13h	Espace Ardoux



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

